

# Séries Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines

## Épreuves écrites

Elles se déroulent dans l'académie choisie lors de l'inscription.

### 5 ÉPREUVES COMMUNES AUX 3 SÉRIES

#### Composition française

dissertation  
durée : 5h – coef. : 2

#### Composition d'histoire

dissertation  
durée : 5h – coef. : 1

#### Composition de géographie

dissertation (l'atlas est interdit)  
durée : 5h – coef. : 1

#### Composition de philosophie

dissertation  
durée : 5h – coef. : 1

#### Version de langue vivante étrangère (LV1)<sup>1</sup>

durée : 4h – coef. : 1

Allemand  
Anglais  
Arabe  
Chinois  
Espagnol  
Grec moderne  
Hébreu  
Italien  
Japonais  
Polonais  
Portugais  
Russe

### 1 OU 2 ÉPREUVE(S) DE SPÉCIALITÉ SUIVANT LA SÉRIE

#### SÉRIE LETTRES ET ARTS

(une spécialité parmi les trois proposées,  
à choisir lors de l'inscription)

##### Spécialité Lettres modernes

Étude littéraire stylistique  
d'un texte français postérieur à 1600. durée : 5h – coef. : 2

##### Spécialité Lettres classiques<sup>4</sup>

Version latine ou version grecque. durée : 4h – coef. : 2

##### Spécialité Arts<sup>5</sup>

L'une des quatre épreuves suivantes,  
à choisir lors de l'inscription :

- Composition d'études théâtrales durée : 6h – coef. : 2
- Composition d'études cinématographiques durée : 6h – coef. : 2
- Composition d'histoire de la musique durée : 6h – coef. : 2
- Composition d'histoire et théorie des arts durée : 6h – coef. : 2

#### SÉRIE LANGUES VIVANTES<sup>2 et 3</sup>

##### Spécialité Langue vivante

Thème en langue vivante étrangère durée 4h – coef. : 2  
La langue est **la-même** que celle choisie au titre de l'épreuve de version

#### SÉRIE SCIENCES HUMAINES

(une spécialité parmi les deux proposées,  
à choisir lors de l'inscription)

##### Spécialité Philosophie

Deuxième composition de philosophie durée 5h – coef. : 2

##### Spécialité Histoire et Géographie

Histoire : explication de texte ou  
de documents historiques durée 3h – coef. : 1

Géographie : commentaire de carte  
géographique durée 3h – coef. : 1

<sup>1</sup> L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.

<sup>2</sup> L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage d'un dictionnaire bilingue (français-japonais) et d'un dictionnaire unilingue en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

<sup>3</sup> Pour les spécialistes d'anglais, la série Langues Vivantes de l'ENS LSH constitue une banque d'épreuves avec le concours ENS de Cachan. Pour des informations spécifiques à l'ENS de Cachan, consulter directement l'École concernée.

<sup>4</sup> L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

<sup>5</sup> Épreuves communes avec l'ENS (Paris).

# Séries Lettres et arts, Langues vivantes et Sciences humaines (suite)

Épreuves orales (après admissibilité à l'écrit)  
Elles se déroulent à l'ENS Lettres et sciences humaines

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury à l'exception :

- de l'épreuve de culture générale littéraire et artistique qui comprend 1 heure de préparation et 20 minutes devant le jury;
- des épreuves de spécialité arts (hors musique) qui comprennent 2 heures de préparation et 1 heure devant le jury;
- de l'épreuve de musique de la spécialité arts qui comprend deux sessions : la première, sans préparation, de 30 minutes devant le jury et la seconde comprenant 2 heures de préparation et 15 minutes devant le jury.

## 2 ÉPREUVES COMMUNES

**Explication d'un texte littéraire**  
coef. : 2

**Culture générale littéraire et artistique**

Le choix entre Littérature, Études théâtrales, Études cinématographiques, Histoire de la musique et Histoire des arts est fait par le candidat au moment de l'épreuve.

coef. : 1

## ÉPREUVES OPTIONNELLES SUIVANT LA SÉRIE

### SÉRIE LETTRES ET ARTS

#### **Spécialité Lettres modernes**

- Explication d'un texte français antérieur à 1715. coef. : 1,5

L'une des deux épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

- Analyse en langue étrangère (LV1) d'un texte étranger hors programme (d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve de version) coef. : 1,5

ou

- Traduction et commentaire d'un texte latin<sup>4</sup> hors programme d'une douzaine de lignes coef. : 1,5

#### **Spécialité Lettres classiques<sup>4</sup>**

Explication d'un texte latin coef. : 1,5

Explication d'un texte grec coef. : 1,5

#### **Spécialité Arts<sup>5</sup>**

L'une des quatre épreuves suivantes :

(le choix est **le même** que celui de la composition de l'épreuve d'admissibilité)

- Etudes théâtrales coef. : 1,5

- Etudes cinématographiques coef. : 1,5

- Histoire des arts coef. : 1,5

- Musique

l'épreuve est en deux sessions, chacune comptant pour moitié dans la note finale

– interprétation suivie d'un entretien coef. : 0,75

– écriture musicale coef. : 0,75

L'une des deux épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

- Analyse en langue étrangère (LV1) d'un texte étranger hors programme (d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve de version) coef. : 1,5

ou

- Traduction et commentaire d'un texte latin<sup>4</sup> hors programme (d'une douzaine de lignes) coef. : 1,5

### SÉRIE LANGUES VIVANTES<sup>1 et 3</sup>

#### **Spécialité Langue vivante**

- Explication d'un texte d'auteur étranger LV1<sup>1</sup> coef. : 1,5

(la langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve de version)

- Analyse en langue étrangère LV1<sup>1</sup> d'un texte étranger hors programme (d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve de version). coef. : 0,75

- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger LV2<sup>1</sup> hors programme (d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **différente** de celle choisie au titre de l'épreuve de version). coef. : 0,75

ou

- Traduction et commentaire d'un texte latin hors programme<sup>4</sup> d'une douzaine de ligne (pour les candidats dont la LV1 est une langue romane : espagnol, italien ou portugais). coef. : 0,75

### SÉRIE SCIENCES HUMAINES

#### **Spécialité Philosophie**

Explication d'un texte philosophique coef. : 1,5

Exposé sur une question de philosophie coef. : 1,5

#### **Spécialité Histoire et Géographie**

Interrogation d'histoire coef. : 1,5

Interrogation de géographie coef. : 1,5